**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 79 (1953)

**Heft:** 13

**Artikel:** Les fêtes du Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de

Lausanne

**Autor:** J.-P.V.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-59799

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

conscients du fait que la consolidation du génie américain sur le plan culturel, ajoutée à notre force matérielle, pourrait représenter le salut pour nous-mêmes et pour d'autres. Il ne suffit pas de défendre notre démocratie, nous devons nous battre et gagner la lutte des idées afin de faire de la démocratie une puissance positive et nous, les architectes, devons trouver la justification de ces idées pour en pénétrer notre entourage.

Notre société qui se désagrège a besoin de prendre part à la création artistique, contrepoids essentiel de la science dont l'influence «atomique» doit être compensée. Transformée en discipline éducative, cette participation donnerait à notre entourage l'unité qui est à la base même de la culture, contenant toute chose, depuis la simple chaise jusqu'à la cathé-

# Les fêtes du Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

Donner un reflet des fêtes du Centenaire de l'E.P.U.L., c'est avant tout évoquer la haute tenue des nombreuses manifestations qui se sont succédé quatre jours durant. Diverses dans leur cadre et dans leur déroulement, faisant alterner heureusement la gravité et le plaisir, l'officialité et l'intimité, chacune a été marquée cependant par un caractère commun de distinction sans raideur, de joie sans débordements. Le protocole tout académique des cérémonies solennelles était tempéré d'un humour très vaudois et l'allégresse des fêtes d'un affectueux respect de la dignité des circonstances. La précision mathématique de l'organisation alla jusqu'à donner à chacun l'impression spontanée de réussite qui appartient plus aux fêtes improvisées qu'à celles préparées de longue date.

Qu'il se soit agi de la cérémonie solennelle au « Métropole », dont M. J. Calame rend compte ici, ou de la réception à Chillon, de la collation des doctorats honoris causa ou du dîner du Centenaire, qu'il se soit agi encore de la garden-party organisée par les étudiants de l'Ecole, on ne peut s'empêcher de faire un parallèle entre cette réussite et l'indiscutable vitalité dont l'Ecole fait preuve : vitalité due certes à l'indéfectible attachement de nombreuses générations d'anciens élèves mais rendue plus sensible encore par la présence d'une jeunesse pleine

d'allant et de vie.

## La cérémonie solennelle au « Métropole ».

Cinq discours, bien pensés et bien dits, comme brodés sur une trame de fête (celle tissée par l'Orchestre de la Suisse romande dans un de ses meilleurs jours), tel est le souvenir laissé par cette matinée du vendredi

12 juin, qui parut courte à tout le monde. C'est l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne qui redit son passé centenaire, rappelle sa filiation à ses enfants, exprime sa reconnaissance de ce qu'elle a reçu et dit sa foi dans l'avenir.

Après que la prestigieuse ouverture des «Maîtres chanteurs de Nuremberg » eut sonné les accents de la joie, M. le directeur Alfred Stucky salue l'auditoire, constitué par les représentants multiples des autorités politiques, des hautes écoles de Suisse et de l'étranger, des professeurs, des étudiants et des amis de l'E.P.U.L., et manifeste sa reconnaissance devant les nombreuses marques reçues de sympathie et d'encouragement. Il rappelle la foi et le courage des cinq fondateurs de 1853, la sagesse et la clairvoyance des directeurs successifs — parmi Jesquels il évoque les vertus particu-lières d'Adrien Palaz, d'Auguste Dommer et de Jean Landry - la sollicitude de l'industrie vaudoise et confédérée en faveur de l'Ecole, et celle aussi de ses anciens élèves, qui font valoir son enseignement partout où on les trouve dans le vaste monde.

Le directeur Stucky rappelle la création de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme en 1942, esquisse les perspectives d'avenir par étapes successives, au gré des occasions favorables, mentionne les terrains acquis sagement par l'Etat de Vaud pour des agrandissements futurs, dit les bienfaits de l'autonomie d'une organisation particulière, et aussi la collaboration fructueuse avec les cinq autres facultés de l'Université.

Et surtout il entend en ce jour souligner devant ses étudiants la noblesse et la beauté de leur profession future. La « technique » n'est pas une science « neutre » au petit pied, qui se prêterait sans conscience aux satisfactions capricieuses de quelques ambitieux; c'est un art d'inventer et de créer librement, de « construire » selon les intuitions et les lois découvertes, unissant à la fois, selon Valéry, la force et la bonté, la ténacité et la générosité. Il n'y a pas pour l'ingénieur de neutralité morale; sa tâche est de contribuer avec discernement au bien-être de l'homme, en respectant la volonté du bénéficiaire et la dignité de l'exécutant.

Puis M. le conseiller d'Etat Pierre Oguey, chef du Département de l'instruction publique, ancien professeur, ancien étudiant de l'Ecole, fait l'éloge du directeur d'aujourd'hui, constructeur et administrateur émérite à l'esprit clair, à la « volonté qui ne connaît pas d'obstacle ». Il rappelle l'achat de l'Hôtel Savoy et les plans d'avenir, mais voudrait surtout que l'Ecole continue à maintenir les deux principes qui l'ont guidée jusqu'ici:

> la généralité des études avant la spécialisation; un nombre raisonnable de ses étudiants, qui permette à chacun de ceux-ci de demeurer en contact avec ses professeurs.

L'Ecole à effectif limité peut, mieux qu'une autre, former l'étudiant et développer ses qualités individuelles. Quoi de plus beau, pour les professeurs aussi, que ce contact avec des intelligences toutes neuves!

Après avoir évoqué les naturalistes et les mathématiciens de l'ancienne observance, le conseiller d'Etat rappelle l'évolution de l'ingénieur depuis un siècle, la nature de ses recherches et de ses réalisations et montre l'interdépendance de tant de disciplines dont les analogies peuvent servir jusqu'aux sciences morales ellesmêmes, dans l'objectivité des recherches désintéressées.

C'est maintenant au tour du président de la Confédération suisse, M. le conseiller fédéral Philippe Etter, d'apporter les félicitations et les vœux de la plus haute autorité du pays et, selon la vénérable tradition, d'implorer sur l'institution jubilaire la bénédiction

Le canton de Vaud est un de ceux qui donne l'exemple d'un sain fédéralisme : compter sur ses propres forces d'abord, avant de faire appel aux finances fédérales. D'ailleurs la «Fondation nationale suisse pour la recherche scientifique », récemment créée, va pouvoir aider tous les chercheurs, à quelque école qu'ils appartiennent. La science suisse entend mettre le fruit de ses recherches au service de la paix. La technique suisse — comme l'avion — vise à libérer l'homme de la pesanteur terrestre et non à utiliser sans discernement les forces naturelles. C'est l'éthique, en définitive, qui doit diriger la technique et la maintenir dans la noblesse des services qu'elle peut rendre à l'humanité.

. .

Dans cette atmosphère d'euphorie et de bienveillance, l'Orchestre exécute alors — tel un rêve dans la forêt, dans la chaleur du jour — la « Pastorale d'été », d'Arthur Honegger.

\* \* \*

Il appartient ensuite au recteur de l'Université, M. Marcel Bridel, de situer l'activité de l'ingénieur et de son Ecole dans la vie universitaire de Lausanne, particulièrement en ce siècle où l'importance de l'ingénieur a grandi si rapidement; de dire ce qui unit l'étudiant polytechnicien aux autres universitaires et ce qui le distingue d'eux: le sens du concret, le besoin de réaliser, par opposition à la théorie pure et au plaisir de la simple logique ou enfin à la dogmatique des formes.

Mais il y a, de nos jours, une solidarité à observer dans les diverses disciplines de l'enseignement et il faut en être conscient. La seule hiérarchie qui compte, c'est

celle des mérites.

\* \* \*

Un hommage enfin est rendu à sa sœur de Lausanne par l'Ecole polytechnique fédérale et par l'organe du président de son Conseil, M. Hans Pallmann, qui dit les buts communs centrés sur la liberté d'opinion et les expériences semblables dans le domaine de l'organisation, laquelle est sans cesse en éveil devant les progrès de la science et de la technique.

L'évolution accélérée des concepts et des théories devrait avoir pour conséquence un équipement toujours plus poussé des laboratoires et une augmentation du nombre des chercheurs, mais les locaux ne suffisent déjà plus. La Suisse est placée sous ce rapport devant les mêmes problèmes que les grands pays, avec des

moyens plus limités.

M. Pallmann souhaite, dans ce domaine, une collaboration entre les centres de recherche de Suisse, pour éviter des dépenses trop coûteuses, et il rappelle aussi les accords de 1938 — trop peu mis à profit jusqu'ici — qui permettent à des étudiants d'une école de passer

dans l'autre sous certaines conditions.

Les buts des deux écoles sont semblables: recherche de la vérité scientifique, présentation objective des résultats, importance donnée aux exercices pratiques. Elles sont toutes deux enfin au service de la Suisse. L'Ecole de Lausanne a fait ses preuves; elle a marqué par son esprit d'entreprise; elle est en plein élan dynamique. Sa sœur de Zurich lui souhaite de continuer ainsi son heureux développement.

\* \*

Après cet hommage particulier vont venir les hommages de quarante-sept écoles, universités, sociétés techniques, associations d'ingénieurs et d'architectes dont les représentants, venus de tous les points de l'Europe, défilent sur le podium.

M. le directeur Stucky dit sa reconnaissance, souhaite d'heureuses heures à ses invités et clôt ainsi la partie verbale.

\* \* \*

Dans la pénombre teintée de rose et sous la baguette ailée d'Ernest Ansermet, l'Orchestre semble oublier soudain la grandeur des propos tenus. C'est Ravel qui évoque le dialogue pastoral de « Daphnis et Chloé » et qui rend peu à peu, au monde ancien de la Terre, ce public d'invités et d'amis. Quelques minutes encore et ils n'auront plus qu'à gravir les marches incurvées du temple pour retrouver le trafic de midi, dans cette cité bruyante conçue par les hommes d'aujourd'hui.

Mais la journée n'est pas terminée. Dès 14 h. 30, à Ouchy, «L'Helvétie» et «La Suisse» emportent sous un ciel vaporeux les invités du Conseil d'Etat à Chillon. Aux navigateurs d'un jour, le château de Savoie et de Berne, devenu accueillant sur terre «indépendante», offre — selon les goûts — le «petit blanc» du pays ou ce thé des colonies qui va sceller pour toujours — s'il ne l'avait fait déjà — l'affection pour ce pays de Vaud, dispensateur à pleines mains des trésors de son cœur.

J. C.

#### La Collation des doctorats honoris causa

L'Ecole avait tenu à saisir l'occasion de ces fêtes pour honorer quelques personnalités savantes, associant dans cet hommage quelques anciens élèves, des savants suisses et des savants des trois pays voisins et

amis dont nous partageons la culture.

Cette cérémonie, précédée et close par deux quatuors interprétés avec sensibilité par la Société de Musique de chambre de Lausanne, fut ouverte par M. Alfred Stucky qui, après avoir rendu hommage à quelques éminents anciens professeurs de l'Ecole, évoqua la tâche du technicien, fruit complexe de la science et de la création. Par sa culture, par ses contacts permanents avec la science, où ses qualités de savant sont mises à contribution, le technicien participe à la joie de connaître; mais par son activité où l'invention et l'intuition, en un mot l'art, jouent un rôle déterminant, il a le privilège de participer également à la joie de construire.

Ce fut ensuite la brillante présentation, par les professeurs de l'E.P.U.L., des personnalités à qui devait être conférée la distinction de docteur honoris causa.

On n'attendra pas du chroniqueur, presque profane d'ailleurs dans le domaine des sciences techniques, une répétition, qui ne pourrait être que maladroite, des éloges qui furent prononcés. Qu'il soit permis de dire simplement que ces éloges furent aussi remarquables qu'émouvants et que les récipiendaires exprimèrent tour à tour leur gratitude, en termes très flatteurs pour l'E.P.U.L. et pour Lausanne.

Les douze personnalités distinguées étaient les sui-

vantes:

M. André Mairesse, docteur honoris causa, président central de l'Association des anciens élèves de de l'E.P.U.L., directeur, secrétaire général de la Compagnie de Fives-Lille, Paris, présenté par M. le directeur A. Stucky.

M. le professeur Henry Favre, docteur honoris causa, recteur de l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich, présenté par M. le professeur M. Derron.

M<sup>me</sup> Cécile Roy-Роснов, docteur *honoris causa*, ingénieur-conseil de la Société des Lampes Visseaux, Paris, présentée par M. le professeur R. Mercier.

M. le professeur Gustavo Colonnetti, docteur honoris causa, professeur à l'Ecole polytechnique de Turin, président du Conseil national de la Recherche en Italie, Rome, présenté par MM. les professeurs C. Colombi et F. Panchaud.

- M. Auguste Chevalley, docteur honoris causa, ingénieur en chef de la S. A. Giovanola Frères, Monthey, présenté par M. le professeur M. Cosandey.
- M. le professeur Friedrich Tölke, docteur honoris causa, professeur à l'Ecole polytechnique de Stuttgart, directeur de l'Institut du Bâtiment, Stuttgart, présenté par M. le professeur A. Stucky.
- M. le professeur Franz Tank, docteur honoris causa, président de l'Association suisse des électriciens, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich, présenté par M. le professeur E. Juillard.
- М. Eric Choisy, docteur honoris causa, président de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, président de la S. A. Grande Dixence, Genève, présenté par M. le professeur H. Matti.
- M. le professeur François Cahen, docteur honoris causa, directeur-adjoint des Etudes et Recherches à l'Electricité de France, professeur à l'Ecole supérieure d'Electricité, Paris, présenté par M. le professeur D. Gaden.
- M. Hans Härry, docteur honoris causa, directeur fédéral des Mensurations cadastrales, Berne, présenté par M. le professeur W. K. Bachmann.
- M. ARTHUR WILHELM, docteur honoris causa, président de la Société suisse des Industries chimiques, administrateur-délégué de la S. A. CIBA, Bâle, présenté par M. le professeur H. Goldstein.
- M. Alphonse Laverrière, docteur honoris causa, architecte D.P.L.G., membre de l'Institut de France, Lausanne, présenté par M. le professeur J. Tschumi.

#### Dîner et bal du Centenaire

La Grande salle du Comptoir suisse; onze cents personnes; habits noirs et robes du soir; de nombreux invités; un dîner remarquablement servi en dépit du nombre des participants; après une bienvenue de M. A. Stucky, on entend une spirituelle allocution de M. Albert von der Aa, président du Grand Conseil vaudois, une adresse de M. André Mairesse, lue par M. Puig, un représentant des étudiants...

A 23 heures : la salle de bal rendue agréablement méconnaissable par les élèves de l'Ecole d'architecture ; un entrain extraordinaire grâce à la présence des jeunes générations; une nuit trop courte.

#### Garden-Party dans les járdins de l'EPUL

Bravant un temps maussade, les jeux se déroulent selon le programme. Sous les cèdres et les marronniers, les buffets, les estrades, les attractions rivalisent.

Les Faux-Nez jouent leur succès: «Un mot pour un autre », de J. Tardieu. Mais le « Vray Guignol » doit céder le pas à l'averse. Qu'importe, la fête a réussi!

#### Exposition de l'Ecole d'architecture

Il fallait à l'Ecole d'architecture une éclatante démonstration de vitalité pour n'être pas noyée dans l'enthousiasme d'une fête d'ingénieurs. Célébrant très exactement le dixième anniversaire de sa création, ses plus anciens diplômés ne le sont que depuis quatre ans à peine et leur nombre est modeste. Cet éclat, elle le donna par l'exposition des travaux de ses élèves : dans la grande salle du Musée d'art industriel, projets et maquettes se partageaient l'intérêt d'un public

D'importants travaux d'analyse historique attirent et retiennent l'attention par leur présentation impeccable. Quant aux travaux de composition (esquisses, projets rapides et études plus poussées), ils dénotent une liberté de conception et une sûreté de jugement qui font honneur aux professeurs de l'Ecole et en particulier à M. Jean Tschumi. Un souffle indiscutable anime les meilleurs de ces projets. L'impression de sérieux qu'ils laissent dans leur ensemble est confirmée par les voix autorisées des excellents architectes que nous avons rencontrés à Lausanne au cours de ces journées.

J.-P. V.

# LES CONGRÈS

# Commission internationale pour l'irrigation et le drainage, Nouvelle-Delhi

La Commission internationale pour l'irrigation et le drainage à la Nouvelle-Delhi fait savoir que les bulletins nos 1 et 2 du premier Congrès pour l'irrigation et le drainage, qui a eu lieu à la Nouvelle-Delhi en 1951, sortiront de presse dans la deuxième moitié de cette année. Le coût de ces deux bulletins est de 40 fr. Les commandes pour ces bulletins doivent être adressées, au plus vite, au président du Comité national suisse pour l'irrigation et le drainage, Edouard Gruner, Nauenstrasse 7, Bâle.

# SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

# Communiqué du Secrétariat

Revision de la formule S.I.A. nº 110 : « Instructions provisoires pour le calcul des honoraires relatifs aux plans d'aménagement de régions, de localités et de quartiers, et aux plans de situation »

Le Comité central de la S.I.A. a décidé, dans sa dernière séance du 15 mai, de confier la revision de cette formule à la Commission pour les honoraires des architectes et a désigné dans ce but une sous-commission

Le Comité central décide d'appliquer une augmentation de 30 % sur les taux de la norme actuellement en vigueur, pour les adapter au renchérissement du coût de la vie et en particulier à l'augmentation des frais de bureau (salaires des dessinateurs, techniciens et architectes). L'augmentation de 30 % peut être appliquée dès à présent jusqu'à la mise en vigueur de la norme revisée.

# Erratum

Une regrettable erreur de mise en pages s'est glissée dans l'article de M. P. Ch. Petroff: Importance de la passivation des surfaces métalliques avant peinture. paru dans notre numéro du 13 juin 1953, page 295.

Les conclusions de l'exposé libellées comme suit :

Cette possibilité de peindre directement sur tôles calaminées a pour conséquence la suppression d'opérations coûteuses, telles que le sablage ou le décapage.

D'autre part, ces résultats ne sont que la confirmation de ceux obtenus par les Ateliers et Chantiers de Bretagne à Nantes qui, depuis 1949, ont pu peindre directement sur tôles calaminées, grâce à l'antioxage préalable, onze vapeurs de haute mer. Aux carénages, la peinture des carènes de ces bateaux s'est toujours révélée en meilleur état que celle des carènes traitées simplement au minium comme couche de fond. Les tôles ne montrent aucune piqure, ni trace de corrosion. Les parties à repeindre ne portent que sur les couches de finition ayant subi des détériorations d'ordre